



## **AVIS PUBLIC**

Avis public est, par les présentes, donné à toutes les personnes intéressées que, contrairement à ce qui a été annoncé dans l'avis public publié le 17 janvier dernier relativement aux demandes d'usage conditionnel, la demande concernant l'immeuble situé aux 2408-2410, avenue Bourbonnière, ne sera pas inscrite à l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve prévue pour le lundi 3 février 2025.

**FAIT À MONTRÉAL, CE 27<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2025.**

**La secrétaire d'arrondissement substitut,**

**Olga Sacaliuc**